

VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

# Inscriptions scolaires 2025-2026

## Petite section de maternelle

**LA PRÉ-INSCRIPTION S'EFFECTUE UNIQUEMENT  
AUX DATES SUIVANTES :**

**du lundi 13 janvier au samedi 1<sup>er</sup> mars 2025**

### Qui est concerné ?

Les enfants nés en **2022** pour une entrée en Petite Section de maternelle en septembre 2025.

*La pré-inscription se fait selon la sectorisation.*

Pour les demandes de dérogation de secteur, les familles sont invitées à prendre rendez-vous à l'Espace Accueil des Familles afin de retirer le formulaire de dérogation et d'être informées des démarches obligatoires.

### Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?

- ▶ Livret de famille ou à défaut extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- ▶ 2 justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois (Facture d'électricité, attestation de contrat du fournisseur d'énergie, quittance loyer, appel de charges, hors factures de téléphone portable...).
- ▶ En cas de divorce ou de séparation des parents copie du jugement de divorce/séparation dans son intégralité. Sinon, une attestation sur l'honneur des parents autorisant l'inscription scolaire à Boulogne-Billancourt avec copie de leur carte d'identité.
- ▶ Selon le cas, certificat de radiation de l'école fréquentée auparavant.
- ▶ Une copie des pages de vaccination à jour du carnet de santé de l'enfant sera à remettre au directeur de l'école le jour du rendez-vous.

*Pour bénéficier des tarifs municipaux adaptés à votre situation personnelle vous devez faire calculer votre quotient familial avant chaque rentrée scolaire (fin août jusqu'au 30 septembre), depuis votre espace personnel du portail familles.*

*Les dates des campagnes d'inscriptions aux activités péri et extra scolaires (restauration, animation du soir, études/ateliers, centre de loisirs du mercredi, etc) sont mises en ligne, sur la page d'accueil du portail familles, courant juin de chaque année.*

## COMMENT EFFECTUER LA DEMANDE DE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE ?



- En ligne via votre espace personnel sur le portail familles : [eaf.boulognebillancourt.com](http://eaf.boulognebillancourt.com)

### Vous avez déjà un dossier famille et un compte personnel sur le portail Familles

- ▶ Connectez-vous sur le portail Familles
- ▶ Entrez vos identifiants pour accéder à votre espace personnel
- ▶ Rendez-vous dans la rubrique « Inscriptions »

### Vous avez déjà un dossier famille, mais vous n'avez pas encore de compte personnel sur le portail Familles

- ▶ Munissez-vous de votre numéro de dossier famille qui figure sur chacune de vos factures
- ▶ Connectez-vous sur le portail Familles
- ▶ Inscrivez-vous et créez votre espace personnel

- Sur rendez-vous à l'Espace Accueil des Familles

### Vous n'avez pas de dossier famille à l'Espace Accueil des Familles (EAF)

Prenez rendez-vous, puis présentez-vous à l'EAF, muni des pièces justificatives suivantes :

- ▶ Livret de famille, ou extrait d'acte de naissance et vos pièces d'identité.
- ▶ 2 justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois ; (Facture d'électricité, attestation de contrat du fournisseur d'énergie, quittance loyer, appel de charges, hors factures de téléphone portable...).
- ▶ En cas de divorce ou séparation : copie du jugement dans son intégralité.
- ▶ Le cas échéant, carte justifiant d'un handicap à 80%.
- ▶ Dernier avis d'imposition ou ASDIR pour le calcul du quotient familial.
- ▶ RIB ou RIP si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique.

Une fois que votre dossier sera créé, vous pourrez, effectuer la pré-inscription scolaire de votre enfant, sur **présentation des pièces complémentaires demandées au recto de ce document.**

Vous pourrez également activer votre compte personnel sur le portail Familles pour effectuer de nombreuses démarches en ligne (inscriptions aux activités municipales, calcul du quotient familial, paiement des factures...) et accéder à la messagerie en ligne avec l'Espace Accueil des Familles.

**La prise de rendez-vous se fait en ligne sur :** [eaf.boulognebillancourt.com/](http://eaf.boulognebillancourt.com/)

Rubrique : « HORAIRES ET PRISE DE RENDEZ-VOUS ESPACE ACCUEIL DES FAMILLES »

**ou par téléphone :** 01 55 18 68 50

*Rappel : vous bénéficiez d'un accès internet gratuit dans la médiathèque de l'espace Landowski, la médiathèque Le Trapèze, et en Wi-Fi dans l'hôtel de ville.*

**Pour tout renseignement complémentaire contactez l'Espace Accueil des Familles au : 01 55 18 68 50**